

Jeu concours sur tirage au sort

Jouez et gagnez sur tirage au sort l'un des 3 lots mis en jeu !

**Participez au tirage au sort et gagnez l'un des 3 lots mis en jeu :
2 abonnements annuels pour la JL, 2 abonnements annuels pour l'USBPA
et 10 entrées pour le cinéma l'Amphi !**

REGLEMENT COMPLET

Article 1 :

Keolis Grand Bassin de Bourg-en-Bresse organise un jeu concours du 29 avril au 6 mai 23h59. Le tirage au sort se déroulera dans les locaux de Keolis Grand Bassin de Bourg-en-Bresse, situé 8 rue Jean Gutenberg à Bourg-en-Bresse (01) à 11h00 le 10 mai 2019. Ce jeu est gratuit et sans obligation d'achat avec un tirage au sort dans la limite des stocks disponibles (3 lots à gagner sus-cités), ouvert à toute personne physique résidant en France métropolitaine, à l'exclusion des dirigeants des sociétés organisatrices, et des membres de leur famille.

Article 2 :

Pour participer, il suffit de répondre juste à la question sur le site www.grandbourg.fr et www.tub-bourg.fr.

Pour participer, il faut donner la bonne réponse à la question et compléter le formulaire (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et adresse mail) et accepter les conditions générales du jeu. Seuls les participants ayant donné la bonne réponse seront sélectionnés pour le tirage au sort.

Les réponses sont prises en compte quotidiennement et enregistrées en vue du **tirage au sort prévu le 10 mai 2019 à 11h**.

La demande de ce jeu concours est de répondre à la question :

Qui va sortir du Tub ? Choix entre 3 pictogramme qui sont forcément une bonne réponse.

L'objectif est de permettre au plus grand nombre de participer.

Article 3 :

Le tirage au sort aura lieu le **vendredi 10 mai à 11h00**. L'information sera diffusée aux gagnants par l'envoi d'un mail personnalisé.

Article 4 :

Un seul gagnant par foyer (même nom, même adresse) sera désigné.

Les salariés de l'entreprise Keolis Grand Bassin de Bourg-en-Bresse n'ont pas le droit de jouer.

Article 5 :

Les trois gagnants désignés par tirage au sort seront directement contactés par mail ou par téléphone par Keolis Grand Bassin de Bourg-en-Bresse.

Article 6 :

Le lot est constitué de 1 lot de 2 abonnements annuels pour la JL Bourg Basket pour la saison 2019/2020 (coût global : 470 €), 2 abonnements annuels pour l'USBPA pour la saison 2019/2020 (coût global : 400 €) et de 10 entrées au cinéma l'Amphi de Bourg-en-Bresse ((coût global : 65 €). Soit un coût global de 935€.

Pour les retirer, les précisions seront données aux gagnants de chacun des lots : soit remis en main propre, soit envoyés par courrier (bon cadeaux pour les abonnements JL et USBPA à remettre auprès des deux clubs en échange des abonnements gagnés).

Article 7 :

Les lots ne sont ni échangeables, ni négociables, ni transformables en espèces.

Article 8 :

Keolis Grand Bassin de Bourg-en-Bresse se réserve le droit, pour quelque raison que ce soit, de modifier, de prolonger ou d'annuler le présent jeu.

Article 9 :

La participation à ce jeu implique l'acceptation sans réserve du présent règlement dans son intégralité.

Article 10 :

Ce règlement est disponible sur simple demande à :

Keolis Grand Bassin de Bourg-en-Bresse Réseau Tub
Jeu concours Lancement nouveau nom
8 rue Jean Gutenberg
01000 BOURG-EN-BRESSE

(Frais de timbre remboursés au tarif lent en vigueur, un seul remboursement par foyer ou sur le site internet www.tub-bourg.fr.)

Article 11 :

Ce règlement autorise la libre circulation et l'utilisation des coordonnées et des informations personnelles dans le cadre d'activités promotionnelles par Keolis Grand Bassin de Bourg-en-Bresse.

Article 12:

Conformément à la loi informatique et libertés du 06 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de radiation sur les données nominatives les concernant en écrivant à l'adresse ci-dessous :

Keolis Grand Bassin de Bourg-en-Bresse - 8 rue Jean Gutenberg - 01000 BOURG-EN-BRESSE